

Lettre d'information sur le projet de parc éolien des Communes de Lavausseau, Benassay et Jazeneuil (86)

VALOREM Valorisons ensemble les ressources de vos territoires

n°1
Juin 2015

SOMMAIRE

Un projet de longue date.....	p 1
Les études en cours.....	p 2
Vous tenir informés.....	p 4

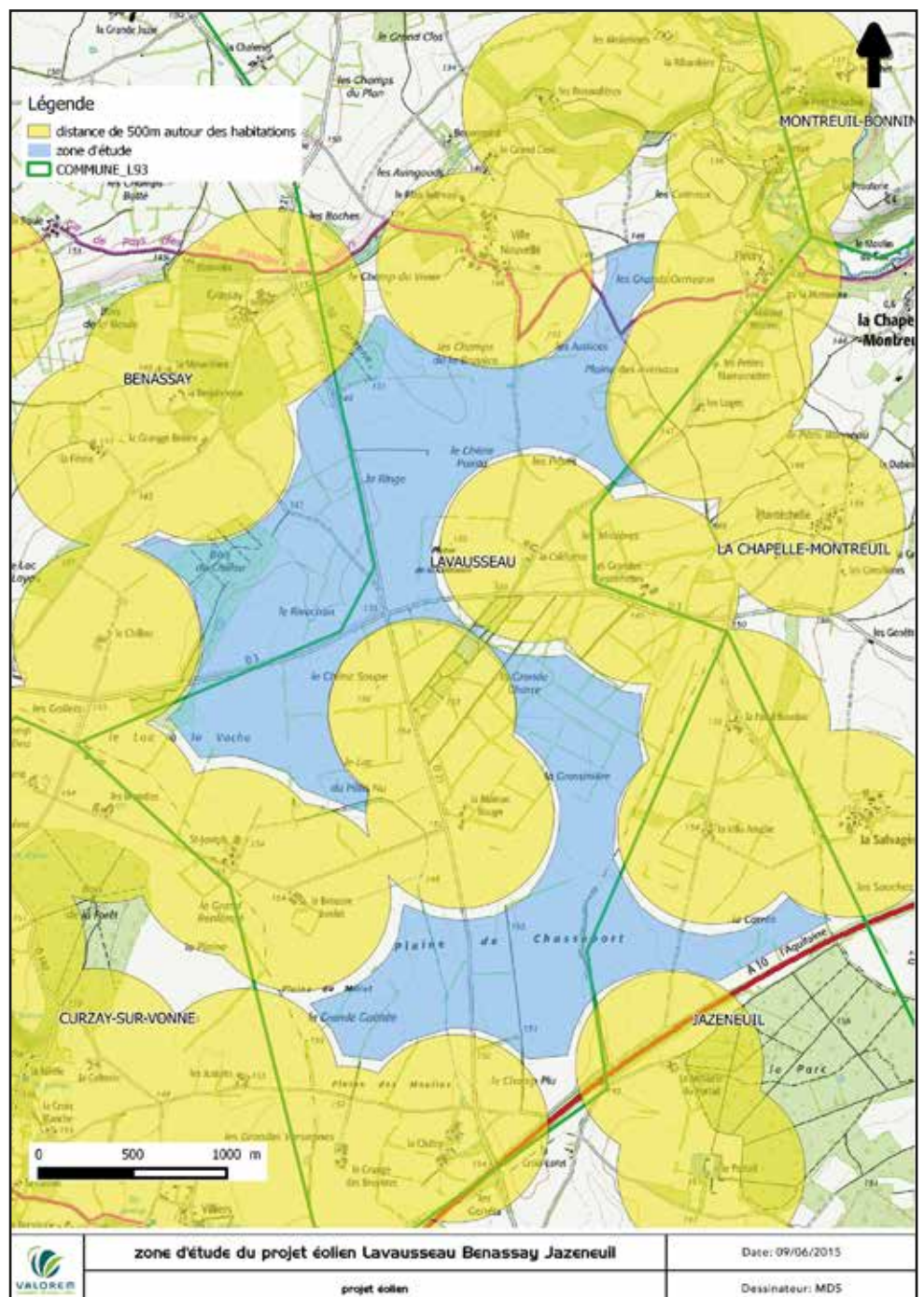
En relation étroite avec les élus, la société VALOREM étudie la possibilité d'implanter un parc éolien sur les communes de Lavausseau, Benassay et Jazeneuil.

Cette lettre d'information vous présente l'avancement du projet dont nous prévoyons de demander le Permis de construire d'ici la fin de l'année.

Un projet de longue date

En 2003, La société VALOREM a rencontré pour la première fois les élus de Lavausseau, Benassay et Jazeneuil pour envisager le développement d'un projet éolien sur leurs communes. Avec leur accord, une zone a été identifiée comme propice et les études de faisabilité ont été lancées. Elles ont permis de définir une implantation potentielle et une demande de Permis de construire a ensuite été déposée en Préfecture en 2006. Malheureusement l'avis défavorable de Météo France a entraîné le refus du permis.

La réglementation sur la contrainte Météo France ayant été modifiée, nous souhaitons aujourd'hui déposer une nouvelle demande de Permis de construire. C'est dans ce nouveau contexte que nous avons décidé de relancer l'ensemble des études environnementales.



Lettre d'information sur le projet de parc éolien des Communes de Lavausseau, Benassay et Jazeneuil (86)

Les études en cours : associer respect de votre territoire et production

L'ensemble des études ayant été réalisées en 2004/2005, il est nécessaire de les réactualiser dans leur ensemble pour déposer une nouvelle demande de Permis de Construire. En analysant précisément les spécificités de votre territoire et ses évolutions, ces études nous permettront de déterminer les caractéristiques du parc (nombre d'éoliennes, localisation, dimensions) tout en veillant à leur adéquation avec votre territoire. Afin d'assurer leur objectivité, elles sont réalisées par des bureaux d'études ou experts indépendants.

Le potentiel éolien

Un mât de mesure a été installé pendant plusieurs années sur une parcelle agricole de la commune de Lavausseau afin d'évaluer le gisement du site.

Equipé d'anémomètres et de girouettes, ce mât a enregistré les vitesses et directions du vent à plusieurs altitudes, pendant deux ans. Les données récoltées nous permettent de déterminer la vitesse moyenne du vent à hauteur des pales de l'éolienne et donc de prévoir la production électrique du futur parc.

L'étude paysagère

Nous avons missionné un bureau d'études pour analyser le paysage autour du site. En se basant sur des aires d'étude élargies, le paysagiste a notamment :

- Analysé les éléments structurant du paysage
- Recensé le patrimoine culturel (églises, châteaux...) et les voies de communication fréquentées
- Inventorié les projets et parcs éoliens aux alentours
- Pris en compte le bâti
- Déterminé les points de vue emblématiques

Il propose ensuite des scénarios d'implantation intégrant au mieux les éoliennes à leur territoire.



Mât de mesures de vent

Lettre d'information sur le projet de parc éolien des Communes de Lavausseau, Benassay et Jazeneuil (86)



L'étude acoustique

La loi française en matière sonore est extrêmement ferme et respectueuse des riverains des parcs éoliens. Au niveau des habitations les plus proches, l'émergence sonore générée par les éoliennes ne doit pas être supérieure à 5 décibels le jour et 3 décibels la nuit par rapport au bruit initial avant l'implantation des turbines. La réalisation d'une campagne de mesures acoustiques après la mise en service du parc éolien permet de confirmer le respect de cette réglementation.



Sonomètre

Au préalable, il nous faut connaître avec précision le niveau de bruit ambiant existant actuellement. Pour cela, des sonomètres vont être installés dans les 14 habitations proches de la zone d'étude, sous réserve de l'accord de leurs propriétaires.

L'étude environnementale

Pendant un cycle biologique annuel, des spécialistes vont recenser les différentes espèces, enregistrer leur occupation du site et analyser les impacts potentiels du futur parc éolien. Cette étude ayant débutée, vous pouvez déjà croiser des naturalistes aux abords des zones d'étude, en train d'effectuer des relevés de terrain et d'observer les espèces présentes selon les saisons. Le déroulement d'une étude naturaliste s'organise autour de 3 grands thèmes.

>> Les oiseaux

Des ornithologues interviendront au lever du jour pour réaliser des observations durant une année. Selon la saison, la fréquence des visites varie d'une tous les mois à une tous les 15 jours.

>> Les chauves-souris

Des chiroptérologues viendront travailler depuis le coucher du soleil et durant les quatre premières heures de la nuit. Equipés d'instruments de mesure spécifiques, ils écoutent les ultrasons des chauves-souris afin de les identifier. Ils se déplacent généralement en voiture et sont susceptibles de parcourir certains secteurs à pied, équipés de lampes torches. Des visites nocturnes seront réalisées entre mars et octobre. Une fois par an, au mois de juin ou de juillet, nos chiroptérologues rendent visites aux riverains durant la journée afin de chercher les chauves-souris au repos dans les bâtiments les plus proches.

>> La flore et la petite faune

Pour finir, des botanistes et des spécialistes de la faune viennent inventorier les plantes et les animaux terrestres (amphibiens, insectes, reptiles, etc.). Ils parcourent le secteur à pied durant la journée. L'opération est répétée durant le printemps et le début de l'été.



DéTECTEURS D'ULTRASONS

Une fois l'ensemble de ces études terminées nous étudierons l'implantation du parc la plus adaptée par rapport aux évolutions du territoire depuis 2005. Il est possible que l'implantation définie en 2006 évolue à la marge. Nous souhaitons déposer une demande de Permis de Construire pour l'automne 2015.

Lettre d'information sur le projet de parc éolien des Communes de Lavausseau, Benassay et Jazeneuil (86)

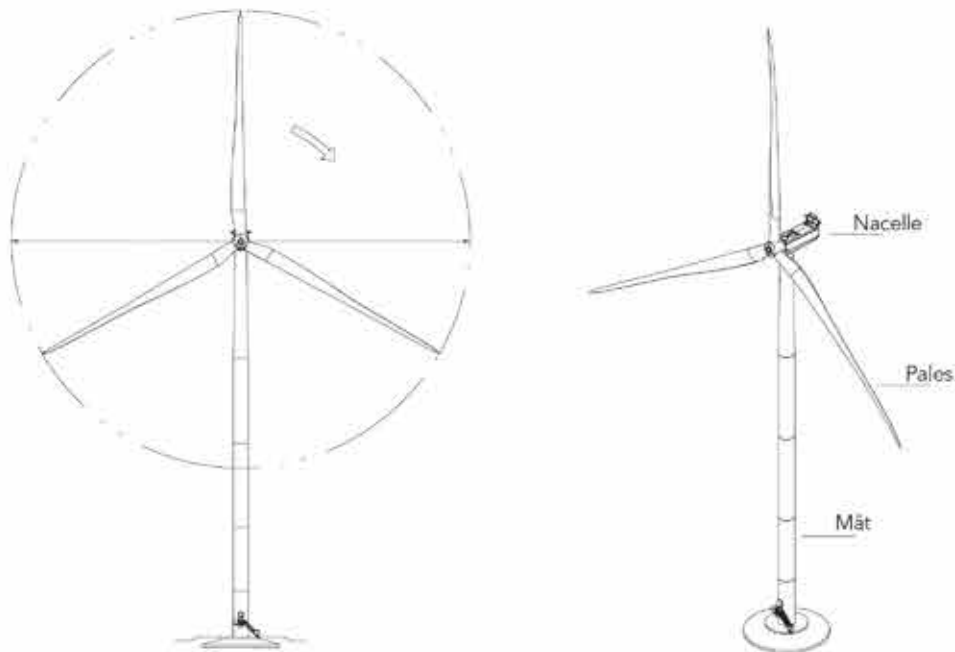


Schéma d'élévation d'une éolienne

Vous tenir informés de l'avancement du projet

La lettre d'information est l'outil privilégié pour vous communiquer les éléments essentiels, nous veillerons à vous en adresser de nouvelles dès que le projet connaîtra des avancées significatives.

Par ailleurs, **n'hésitez pas à venir à notre rencontre lors des permanences qui auront lieu à l'automne dans les mairies de Lavausseau, Benassay et Jazeneuil.** Nous vous présenterons le projet en détail et notamment l'implantation potentielle des éoliennes.

Un site internet bientôt mis en ligne !

Vous y retrouverez les éléments essentiels du projet, son planning et de l'information sur l'énergie éolienne.



Votre contact VALOREM

Manon DUPRAT, Chargée de projets
213 cours Victor Hugo
33323 BEGLES CEDEX
Tél. : 05 57 12 43 94
manon.duprat@valorem-energie.com
www.valorem-energie.com

Lettre d'information n°1, Juin 2015
Communes de Lavausseau, Benassay
et Jazeneuil (86)

Directeur de la publication :
VALOREM

Impression :
VALOREM

contact@valorem-energie.com